

Arbreéculture

Bulletin bimestriel d'information sur les pratiques agroforestières

N°01 Octobre 2012

SOMMAIRE

EDITORIAL 1

PRATIQUES AGROFORESTIERES 2

POINT DE VUE 8

ARI-ACTU 10

ECHOS 11



EDITORIAL

Chères lectrices, chers lecteurs

La revue « Arbre et culture » revient pour partager avec vous quelques expériences et pratiques agroforestières. Cette publication qui s'inscrit dans le cadre de l'Initiative pour le Reverdissement de l'Afrique (ARI) cherche à promouvoir le partage et la diffusion des bonnes pratiques agro-forestières.

Il convient de spécifier que l'agroforesterie est une approche de gestion durable des terres, par l'introduction des arbres dans les espaces de culture. Elle est capable d'apporter des solutions aux problèmes de productivité agricole, à la désertification, entre autres. En effet, les techniques et les innovations agroforestières visent à augmenter et à diversifier la production agricole, et offrent aux ménages ruraux un meilleur apport en produits ligneux et non ligneux, pour accroître leurs revenus et en diversifier les sources. Les arbres peuvent fournir également des produits d'usage courant, notamment des médicaments, du fourrage pour le bétail, de la nourriture, etc...

La mise à l'échelle des bonnes pratiques agro-forestières nécessite de la part de tous les acteurs l'adoption de nouvelles démarches inclusives, participatives mais surtout innovantes. Les populations mettent souvent en œuvre des approches agro-forestières simples sur le plan technique et peu coûteuses, mais qui sont souvent sous estimées par les autres acteurs.

« Arbre et culture » se propose de contribuer à la réflexion et aux actions en faveur d'une meilleure connaissance de ces pratiques en offrant un cadre de partage sur la Régénération Naturelle Assistée (RNA). « Arbre et Culture » vous donne ainsi la possibilité de mieux connaître cette technique et de travailler à sa promotion dans les pays du Sahel pour mieux répondre aux préoccupations actuelles.

« Arbre et Culture », dans sa rubrique « pratiques agroforestières », expose deux expériences d'agroforesterie. La première nous vient du village de Fandène, où le rônier constitue une véritable filière économique pour les populations. L'autre expérience est celle d'un agriculteur, Cheikh Gning, habitant le village de Ndimb dans la communauté rurale de Ngoy Alioune Sylla. Quelques résultats issus d'une étude menée par l'ISRA et World Vision sur l'effet de la RNA sur le rendement de trois variétés de mil sont aussi présentés dans cette rubrique.

Une analyse du cadre juridique et institutionnel du secteur agro-forestier au Sénégal, à travers un entretien avec le Professeur Ibrahima LY, juriste, spécialiste du droit de l'environnement est présentée dans « Point de vue ».

La dernière partie de ce bulletin est consacrée aux activités du programme ARI au Sénégal et aux événements passés ou à venir et ayant trait à l'agroforesterie et à la gestion des ressources naturelles.

Bonne lecture

Fandène : Le Rônier au secours des paysans



Le village de Fandène est situé dans la région de Thiès, département du même nom, arrondissement de Keur Moussa. Distant de 7 km de la commune de Thiès, ce village est chef-lieu de la communauté rurale du même nom, dont la superficie totale est estimée à 212 km² avec une population qui avoisine les 20 000 habitants. Depuis longtemps, les agriculteurs s'adonnent à la Régénération Naturelle Assistée du *Borassus aethiopicum* (Rônier) pour améliorer leurs revenus et en même temps reverdir leur localité affectée par la dégradation des ressources naturelles.

Le terroir de Fandène était une zone très boisée où poussaient de nombreuses espèces forestières que les populations exploitaient pour satisfaire leurs besoins domestiques. Cependant avec la croissance démographique et tout ce que cela comporte comme besoins en produits ligneux et en terres agricoles, combinée aux aléas climatiques, ces ressources se sont dégradées progressivement.

Cette situation va beaucoup compromettre la survie des populations qui vivent principalement de l'agriculture. Les problèmes vont s'exacerber avec la création en 1948 de l'école privée catholique du village. En effet, l'entrée à l'école des enfants représentait des charges financières supplémentaires pour leurs parents. Mais malheureusement, le niveau de pauvreté était tel à cette époque, que beaucoup de paysans n'avaient pas les moyens de payer la scolarité de leurs enfants. C'est ainsi que certains agriculteurs qui avaient quelques pieds de rôniers disséminés çà et là dans leurs champs ont eu l'idée de mettre à profit les multiples usages de cette espèce pour accroître leurs revenus et régler les frais de scolarité de leurs enfants.

L'expérience a fait des émules puisque tous les autres membres de la communauté ayant compris que le rônier avait un réel intérêt économique, adoptent la Régénération Naturelle Assistée et le reboisement comme moyen de propagation de l'espèce rônier dans

tout le terroir de Fandène. Ils se procuraient les noix de rôniers (semences) dans le Léhar, département de Tivaouane où le rônier était l'espèce la plus répandue.

La tenure foncière à Fandène étant basée sur le droit coutumier, chaque père de famille développe ses activités de RNA et de reboisement du rônier et des autres espèces forestières sur les terres que lui ont léguées ses ancêtres.

Et depuis 1991, l'association Recherche Nature et Population (RENAPOP), appuie les initiatives de RNA par des activités de reboisement et de promotion de l'arboriculture fruitière. Le Rônier (*Borassus aethiopicum*) est l'espèce la plus utilisée vu son intérêt économique. Cependant, d'autres espèces comme le Kad (*Faidherbia albida*), l'alom (*Diospyros mespiliformis*), le sidèm (*Zizyphus mauritiana*), le soump (*Balanites aegyptiaca*), le prosopis (*Prosopis juliflora*) ou « Dakhar toubab » en wolof, le niim (*Azadirachta indica*) sont également reboisées. En ce qui concerne l'arboriculture, les espèces plantées sont les agrumes et le manguier.

Actuellement, ces activités de reboisement polarisent environ 10 000 personnes, dont 55% sont des femmes. L'exploitation des produits du rônier, est effectuée par les hommes qui confectionnent les articles de vannerie, (paniers, et autres) tandis que les femmes et les jeunes s'occupent de leur vente.

Impacts

La RNA a eu des effets perceptibles sur la vie des populations de Fandène. Elle a permis de diversifier leurs sources de revenu, engendrant une augmentation du revenu moyen des familles. En effet, la commercialisation des différents produits rapporte en moyenne 200 000 Frs par famille, contribuant ainsi à la réduction de la période de soudure de deux (2) mois environ (Août-Septembre). La mutuelle de santé du village a été financée à partir des revenus tirés de la vente des produits du rônier.

En plus de cela, on note une préservation de l'environnement et de la biodiversité à travers un reverdissement



nettement visible, une forte baisse des émissions de gaz à effet de serre et le retour de certaines espèces animales [rats palmistes, lapins, singes voire même chacals...].

La reconstitution des sols et leur fertilité ont connu une nette amélioration notamment sous les rôniers où il a été constaté une concentration de matières organiques. De plus, il a été noté une réduction de l'érosion hydrique et éolienne.

Un autre impact positif de cette expérience est la diffusion et l'adoption de la technique, au niveau de la communauté rurale. Beaucoup de villages se sont inspirés de Fandène pour développer des activités de RNA et de reboisement afin de reverdir leur terroir. Un programme de diffusion et de vulgarisation de cette technologie agroforestière a été mis en place à travers une émission radio diffusée tous les deux mois sur la chaîne nationale.

Appréciations globales

Malgré ses nombreux avantages, la rôneraie de Fandène et alentours est gravement menacée par l'extension de la commune de Thiès. En effet, les populations du terroir ne cessent d'exprimer leurs vives inquiétudes par rapport à la sécurité foncière. Certains paysans ont assisté impuissants à la spoliation de leurs terres par les autorités de la commune de Thiès qui procèdent à des

lotissements au niveau de certains champs.

Sur le plan organisationnel, l'insuffisance de terres rend impossible la plantation massive. Il faut signaler les coupes illicites de rôniers et l'absence d'un cadre fédérateur des paysans (CVD par exemple) pour une gestion efficace des ressources forestières.

On note aussi l'absence de marché local, la concurrence des commerçants des villes au détriment de producteurs locaux moins nantis. La faiblesse du soutien des partenaires nationaux et internationaux entrave également la diffusion de la RNA.

A cela, il faut ajouter l'absence d'outils de gestion efficace comme une convention locale pour la GRN, la faible participation des populations au budget de la communauté rurale (taxe rurale) et l'absence de tout instrument contractuel négocié pour gérer les ressources communes au niveau du terroir, constituent des entraves institutionnelles à l'initiative de Fandène.

De cette expérience, on peut noter que les populations sont plus portées vers la plantation du rônier qui présente à leurs yeux un intérêt économique important au détriment des autres espèces. Ce qui présente quelques risques du fait que la RNA ne concerne qu'une seule espèce forestière. Il serait plus judicieux de penser à la diversification des espèces à valoriser pour aboutir à un reverdissement plus durable.



1 Marchés hebdomadaires

La RNA une bonne approche pour fertiliser les sols : l'expérience de Cheikh GNING

Cheikh Gning est un paysan ordinaire de Ndimb, un village de la communauté rurale de Ngoye Alioune Sylla, dans le département de Bambey. Cette localité située dans le bassin arachidier au Sénégal, est confrontée depuis des années à une forte dégradation des terres avec entre autre pour conséquence une baisse de la fertilité des sols.



Depuis 30 ans, Cheikh Gningqui dispose d'un champ de 2 Ha qu'il a hérité de son défunt père, et s'adonne à la culture du mil et de l'arachide pour entretenir ses deux (2) épouses et ses dix (10) enfants. En plus de l'agriculture, Cheikh pratique un peu de commerce de bétail à travers les « loumas »¹de la région. Cette seconde activité lui procure des revenus additionnels.

Lorsqu'il prenait possession de son champ, Cheikh GNING soutient que c'était un terrain très pauvre en arbre, il n'y avait rien, appart les deux pieds de Kadd (Faidherbia Albida) Sa production agricole essentiellement constituée de mil et d'arachide était très faible, comme pour tous les autres producteurs de sa zone. Ceci résulte de la faible capacité productive des sols progressivement lessivés par la monoculture, les sécheresses multiples dues aux changements climatiques.

Cependant, il constata qu'il y'avait une différence de rendement dans sa parcelle. En effet, selon lui, le rendement agricole était plus élevé autour des Kadd. Il en

déduit que les Faidherbia albida pouvait être un fertilisant naturel pour le sol. Dès lors, il a changé de mode de culture. Ainsi au moment de préparer le sol pour la saison des pluies, il identifie les pieds de Faidherbia albida pour les préserver. C'est ainsi qu'il a commencé à entretenir les jeunes pousses dans son champ.

Aujourd'hui, il a réussi à en préserver un peu plus de 66 pieds sur 2 ha et son rendement agricole est passé de 600 kg de mil à 2 ou 3 tonnes. Pour l'arachide il produisait un peu plus de 7 sacs aujourd'hui il en produit plus d'une vingtaine. Ces résultats l'ont persuadé de la nécessité et du rôle de préserver les pieds de Kadd dans l'espace de culture. En outre, le rôle du kadd ne se limite pas à la fertilisation du sol pour Cheikh, qui pour permettre un meilleur développement des arbres procède à leur émondage et le bois coupé est utilisé comme bois de chauffe pour sa famille. Il récolte également les produits non ligneux du kadd pour le fourrage de son bétail.

Cheikh était le seul à développer cette technique au sein de son village dans un souci d'accroître sa production. Sa pratique de la RNA fut renforcée par le travail de sensibilisation qu'Oxfam Novib avait appuyé pour promouvoir la RNA..

L'expérience de Cheikh a fait des émules chez ses voisins, qui ayant constaté l'amélioration de la productivité dans son champ, ont commencé à adopter cette technique. Cheikh, est un des pionniers dans la RNA à Ngoye Alioune Sylla, il est devenu un conseiller dans le domaine de la protection et de la régénération du Faidherbia albida.

Les services techniques et les ONG devraient encourager et encadrer cette initiative pour plus de maîtrise de la technique de la RNA et une diffusion plus large de celle-ci dans les village environnant. Il importe aussi de sensibiliser les agriculteurs sur la nécessité de diversifier les espèces valorisées en RNA.

Le Kadd

Faidherbia albida est une légumineuse qui appartient à la famille des Mimosacées. L'espèce, plus connu sous son nom en wolof «Kadd», est intégrée depuis longtemps dans les systèmes agro-pastoraux de la zone Soudano-Sahélienne. Considéré par les populations comme l'arbre miracle, le Faidherbia albida a fini par s'imposer au sein des terroirs du bassin arachidier.

En effet, il a été démontré que le Faidherbia albida

(Kadd) accroît le rendement des cultures, la teneur du sol en matière organique et en azote, l'activité microbologique du sol et sa capacité de rétention d'eau. En outre, ses feuilles, ses petites branches et ses gousses constituent un excellent fourrage, très prisé des animaux domestiques. Pendant ses feuilles pendant la saison des pluies, il est possible de l'utiliser dans des systèmes agro-forestiers en même temps que des cultures annuelles.

Par Souleymane CISSE

La RNA du *Piliostigma reticulata* (Ngui-Guiss) pour améliorer la fertilité des sols

Pour ce numéro d' « Arbre et Culture », nous partageons les résultats de l'étude comparative de l'effet de *Piliostigma reticulata* (Ngui-Guiss) en RNA et de l'engrais minéral 15-15-15 sur le rendement de trois variétés de mil à savoir le Souna 3, ICMVIS89305 et la variété locale.

Elle a été réalisée en 2011 dans le cadre du projet BEYSATOL initié par l'ONG World Vision en partenariat avec l'Institut Sénégalais de Recherches Agricoles (ISRA).

Cette étude trouve son intérêt à partir de plusieurs constats faits sur le cadre politique et institutionnel de l'agroforesterie au Sénégal.

En effet, depuis la fin des années 1970, nos décideurs prennent de plus en plus conscience de la nécessité de réhabiliter l'environnement et les ressources naturelles. Dès lors, le gouvernement du Sénégal avec l'appui de ses partenaires, a mis en place d'importants projets de reboisement.

En procédant à l'évaluation de ces programmes, vingt ans plus tard, on s'aperçoit d'une part, que les résultats obtenus n'étaient pas à la hauteur des moyens utilisés, d'autre part, les espèces exotiques ne pouvaient pas fondamentalement remplacer les espèces locales non seulement du point de vue productivité, diversité biologique et amélioration de la fertilité des sols.

Aussi, des reboisements en régie, on est passé progressivement à la foresterie rurale à l'agroforesterie. Cette nouvelle démarche consistant à réintroduire l'arbre dans les systèmes agraires semble plus acceptée et plus

porteuse d'espoir auprès des populations. Parallèlement aux activités de reforestation menées dans le cadre de la nouvelle démarche, la Régénération Naturelles Assistée (RNA) des espèces forestières dans les champs sont menées par les populations sous l'encadrement des services étatiques du développement forestiers, les ONG et les structures de recherches pour restaurer l'effet positif de l'arbre sur le sol et sur les cultures. Parmi les espèces les plus utilisées on peut trouver entre autres, dans le nord bassin arachidier, *Faidherbia albida* et *Adansonia digitata* (Louppe, Ndour et Ndiaye 1998), *Cordyla pinnata* (Ndiaye 1995) et dans le sud bassin arachidier on rencontre *Sterculia setigera* (Bakhoum, Ndour et Ndiaye 1999).

Par conséquent le but de cette étude fut d'abord de vérifier les résultats de l'étude préliminaire de l'effet *Piliostigma reticulata* sur le rendement réalisée en 2010 par les chercheurs Ndour et Sy de l'ISRA, de connaître l'effet de la RNA sur les rendements de trois (3) variétés de mil comparé à une dose d'engrais minéral pour ainsi identifier la variété de mil la plus performante dans les conditions d'expérimentation.

Les essais ont été menés sur trois (3) champs, deux à Keur Gallo et une parcelle à Korky Bambara.

Résultats

Pour comparer les effets de *Piliostigma reticulata* et de l'engrais, deux niveaux de résultat ont été retenus, il s'agit du développement de l'épi (nombre et poids) et du rendement en grains.



Effet de la RNA et de l'engrais minéral sur le rendement épis de trois (3) variétés de mil testées.

La figure 1 montre que l'arbre et l'engrais minéral ont un effet favorable sur le développement d'épis pour les trois (3) variétés de mil testées.

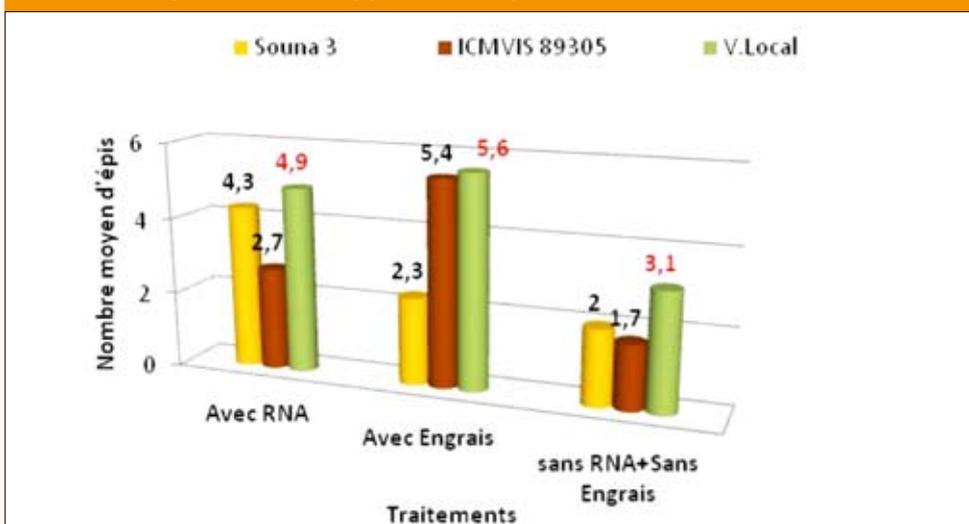
En effet, pour la variété Souna 3 le nombre d'épis (4,3) produit sous couvert des arbres est beaucoup plus important que hors couvert sans engrais (2) et même avec l'engrais (2,2).

Pour les autres variétés, par contre, l'amendement minéral semble plus efficace pour la production d'épis

(5.4 et 5.6 pour respectivement les variétés ICMVIS 89305 et la variété locale). Pour ces deux (2) variétés, le traitement sous couvert vient toujours en deuxième position après l'engrais minéral.

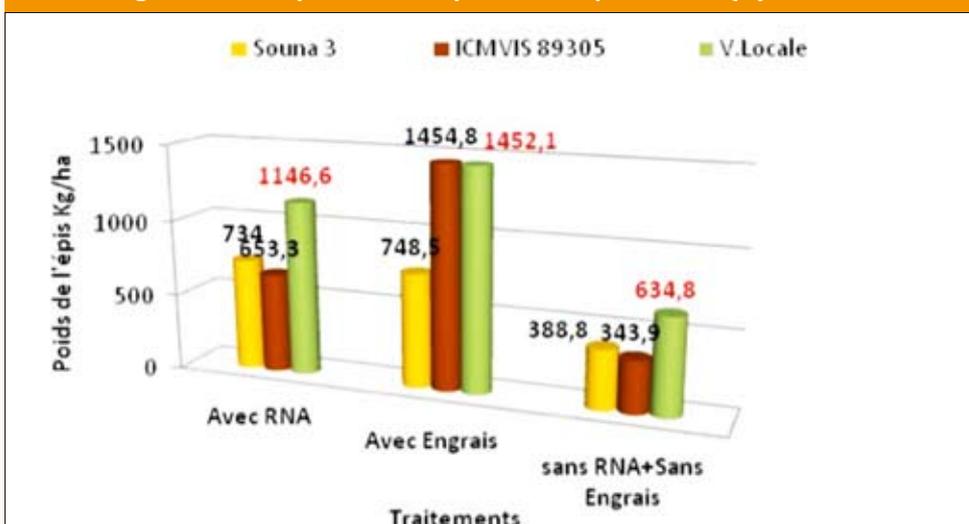
Après séchage, le poids des épis a été mesuré, pour déterminer les rendements à l'hectare pour chaque variété de mil, sous et hors couvert, avec et sans engrais minéral. La figure 2 montre la comparaison du poids des épis des différentes variétés.

Figure 1 : développement d'épis de trois variétés de mil



Source : Dr. NDOUR et Alioune SARR, 2012

Figure 2 : Comparaison du poids de l'épi de trois (3) variétés

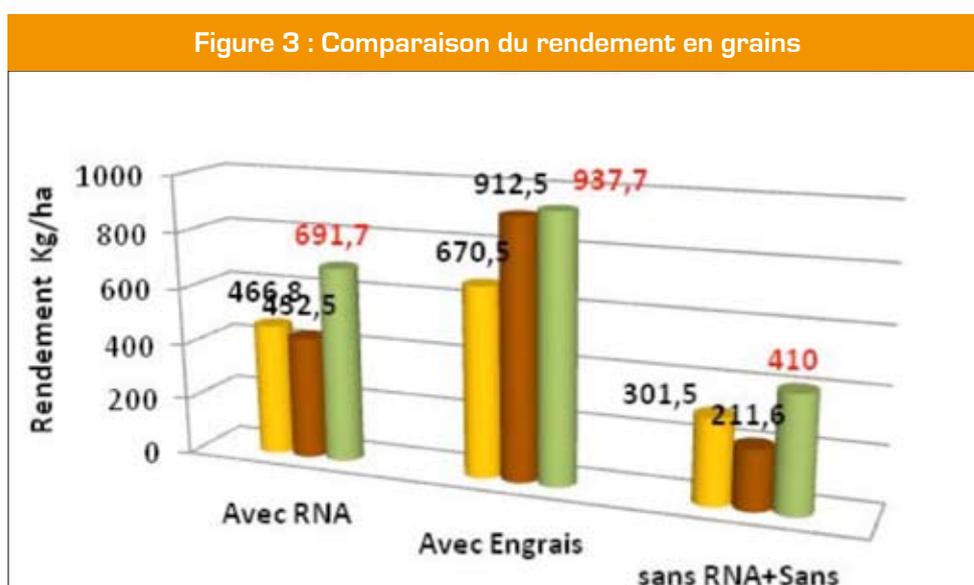


Source : Dr. NDOUR et Alioune SARR, 2012

Elle montre que la présence de *Piliostigma reticulata* et la fertilisation minérale améliorent sensiblement les rendements d'épis quelque soit la variété de mil par une amélioration de la fertilité du sol. Et la variété locale répond très bien à la RNA, sous couvert, elle est un rendement en matière sèche assez proche de son rendement avec apport d'engrais minéral.

Effet de la RNA et de l'engrais minéral sur le rendement en grains de trois (3) variétés de mil testées

Sur la base des quantités de grains obtenues après battage et pesage des échantillons au laboratoire, les rendements à l'hectare ont été déterminés par extrapolation. La figure 3 illustre le rendement en grains des trois (3) variétés en fonction des différents traitements.



Source : Dr. NDOUR et Alioune SARR, 2012

D'après cette figure, l'effet de l'engrais minéral sur les rendements est plus déterminant, la RNA donne également de bons rendements sur les trois (3) variétés même si ceux obtenus avec l'engrais minéral sont légèrement supérieurs.

Ces différents graphiques montrent que la variété locale est plus performante quel que soit le type d'amendement (RNA ou engrais). Du fait qu'elle est mieux adaptée aux conditions pédoclimatiques de la zone d'étude.

Cependant, en conclure que le *Piliostigma reticulata* (Ngui Guiss), à une certaine densité, peut bel et bien suppléer l'engrais minéral pour l'amélioration des rendements de

mil car il permet de renforcer la fertilité du sol par la reconstitution de la matière organique. De plus, cette espèce peut également jouer un rôle déterminant dans la conservation des sols, la production de fourrage et de bois.

Source : Rapport d'activités trimestriel Projets BEYSATOL/SFLEI

« Etude comparative de l'effet de *Piliostigma Reticulata* et de l'engrais minéral sur les rendements de trois (3) variétés de mil »

Par Dr Babou NDOUR et Alioune SARR, ISRA, 2012



Pr Ibrahima LY

« il faut une réforme du cadre juridique et institutionnel, en vue de doter l'agroforesterie d'un support juridique adapté. »

M. Ibrahima LY est Professeur Agrégé de Droit Public et Science Politique à la Faculté des Sciences Juridiques et Politiques de l'UCAD Dakar, Directeur du Laboratoire de Droit de l'Environnement et de la Santé. Il est aussi enseignant-chercheur en droit public et science politique et en droit de l'environnement et de la santé. Dans cet entretien accordé à l'équipe de rédaction d' « Arbre et Culture », le professeur fait une analyse du cadre politique et institutionnelle de l'agroforesterie au Sénégal.

Professeur LY, vous en tant que juriste et spécialiste du droit de l'environnement et selon votre expérience, où en est le Sénégal sur le plan politique et juridique dans le secteur agro-forestier au Sénégal ?

On peut considérer l'agroforesterie comme étant l'intégration des arbres et de la sylviculture dans l'agriculture et le paysage rural. Elle permet une diversification des activités sur les terres agricoles (élevage, production du fourrage, production d'arbres fruitiers, fertilisation du sol, etc). Il est possible d'affirmer que le Sénégal est dans une phase de définition et de conceptualisation des aspects politiques et juridiques en matière d'agroforesterie. En effet, l'agroforesterie n'est pas suffisamment dotée d'un cadre juridique adapté à ses réalités. Cela est d'ailleurs valable pour la plupart des pays sahéliens de l'Afrique de l'Ouest.

Les aspects juridiques traditionnels de droit moderne existent certes et sont pour la plupart hérités presque tous du droit français, à l'instar du régime foncier (appropriation des terres avec les lois sur le domaine national de 1964 ou le domaine de l'Etat de 1976), des textes forestiers (avec la loi portant code forestier de 1998), des les textes sur l'agrosylvopastoralisme (avec la loi de Juin 2004), des textes sur l'eau (code de l'eau de 1981) et des textes sur les parcours du bétail (décret de 1980 sur les pâturages).

A votre avis Professeur, quelles sont les limites du cadre juridique et institutionnel ?

Il est possible à notre avis d'affirmer que les limites du cadre juridique et institutionnel se situent dans l'impossibilité des textes et des institutions actuels de créer la synergie des différentes activités concernant l'agroforesterie (l'agriculture, l'élevage, la sylviculture, l'hydraulique pastorale entre autres). En d'autres termes, chacune des activités énumérées ci-dessus est dotée d'un cadre juridique et institutionnel autonome. Cependant leur mise en synergie pose encore de nombreux problèmes. La difficulté principale de l'agroforesterie est donc l'absence d'une unification du régime juridique et institutionnel applicable.

Etant donné que les secteurs de l'agriculture et de la forêt sont gérés par des départements différents, ne pensez vous pas que cela puisse engendrer un problème de coordination pour une gestion efficiente de l'agroforesterie ?

C'est précisément l'un des principaux obstacles institutionnels actuellement. Le cloisonnement des départements ministériels empêche la coordination et la gestion efficiente des activités. Dans le fond, cela ne devrait pas constituer un obstacle, car les deux secteurs sont complémentaires à plus d'un titre.

Selon vous quelle stratégie peut-on mettre en place pour améliorer le cadre politique et juridique ?

Il y'a eu une tentative d'amélioration du cadre politique et juridique est l'adoption de la loi d'orientation agro-sylvopastorale de juin 2004. En fixant les objectifs stratégiques en matière d'agriculture, de sylviculture et de pastoralisme, le Gouvernement Sénégalais a tenté de rénover le cadre juridique en vigueur depuis l'indépendance. Néanmoins, il

fallait en plus corriger les erreurs et les lacunes qui subsistent toujours dans d'autres textes tout autant importants comme le décret de 1980 sur la gestion des pâturages et les parcours du bétail, le code de l'eau de 1981, et l'ensemble des textes fonciers qui constituent le support de l'utilisation et de la gestion des terres.

Dans ce sens alors, quel serait l'apport des approches participatives dans cette stratégie ?

Parmi les approches participatives qui concernent le volet juridique, l'usage des conventions locales nous paraît très utile pour définir des stratégies correctives à moyen et long termes. En effet, les conventions locales ont déjà prouvé leur capacité à faire participer les populations locales dans les terroirs où se pratique l'agroforesterie. Elles sont élaborées de manière consensuelle et contribuent à suppléer la carence des règles juridiques classiques (lois et règlements) sans être en contradiction avec elles.

Que faudrait-il pour une meilleure prise en charge de l'agroforesterie par les acteurs ?

La première condition est la réforme du cadre juridique et institutionnel, en vue de doter l'agroforesterie d'un support juridique adapté. La deuxième condition d'une meilleure prise en charge de l'agroforesterie par les acteurs demeure à notre avis le renforcement des capacités, c'est-à-dire la formation, l'éducation et la sensibilisation. Il ne servirait à rien de rénover le cadre juridique et institutionnel si les acteurs ne sont pas préparés et motivés.

Quel dispositif politique et institutionnel préconisez-vous pour une large diffusion des pratiques agroforestières ?

La réforme du cadre juridique et institutionnel de l'agroforesterie dans son ensemble.

Entretien réalisé par Souleymane CISSE



IED Afrique va signer un protocole de partenariat avec des radios communautaires

Conscient du rôle indispensable que jouent les radios communautaires dans la vulgarisation des innovations paysannes, IED Afrique, dans le cadre du programme ARI, va signer un protocole d'accord avec ces médias communautaires qui joueront le rôle de plateforme de partage et de promotion des pratiques locales agroforestières.

Atelier de renforcement de capacités des journalistes, du 22 au 24 Novembre 2012 à Kaolack, Sénégal

IED-Afrique en partenariat avec le GREP (Groupe Recherche Environnement Presse), organise un atelier de renforcement de capacités des professionnels des médias sur les pratiques d'agroforesterie en particulier la RNA. L'atelier qui va durer trois (3) jours, verra la participation de journalistes spécialisés dans les questions liées à l'environnement et venant de différents organes de presse. Ce sera l'occasion de mettre en place un cadre formel de renforcement de capacités des professionnels de l'information et de la communication, qui constituent des partenaires de taille pour la diffusion des pratiques en agroforesterie.

Forum national sur les pratiques agroforestières prévu au mois de décembre 2012 à Dakar

Dans le cadre des activités du programme ARI, IED organise un forum national sur les pratiques d'agroforesterie, sous le thème : Place des pratiques Agro-forestières dans l'amélioration des systèmes de production et le renforcement des capacités d'Adaptation aux Changements Climatiques prévu mois de décembre 2012. Cette manifestation réunira les différents acteurs (parlementaires, élus locaux, ministères), les plateformes paysannes, les agriculteurs, les organisations d'appui (ONG, services techniques) les chercheurs, les médias, impliqués dans la conception et la mise en œuvre des pratiques et de politiques visant à promouvoir les pratiques agro-forestières, la RNA en particulier. Cette manifestation sera l'occasion de dégager les principales leçons tirées des expériences et stratégies antérieures et actuelles en matière de promotion des pratiques agro-forestières, mais aussi d'identifier les enjeux majeurs pour développer un dialogue politique pour une meilleure prise en compte des pratiques locales d'agroforesterie et de voir les résultats impressionnants qui ont été obtenus par l'association de l'arbre et la culture.



EURAF organise Séminaire européen sur l'agroforesterie : du 9 octobre 2012 au 10 octobre 2012 à Bruxelles - Belgique

Ce séminaire scientifique aura pour objet de discuter des nouvelles opportunités pour la recherche européenne en agroforesterie. L'EURAF a pour objectif de promouvoir l'utilisation des arbres en milieu agricole et le sylvo-pastoralisme dans les différentes régions d'Europe. L'EURAF compte aujourd'hui plus de 250 membres de 17 pays européens.

Plus d'infos : <http://www.actu-environnement.com/ae/agenda/manif/seminaire-europeen-agroforesterie-17001.php4>

Journée de la Diversité forestière au COP11, 11 ième Conférence des parties sur la convention sur la biodiversité (CBD COP11) Hyderabad, Inde Le 11 Octobre 2012

La journée de la Diversité réunira des penseurs, des décideurs, des scientifiques et d'autres parties prenantes pour débattre et étudier les moyens pour protéger et promouvoir la diversité des arbres dans les zones aménagées, tant sur les exploitations agricoles (grâce à l'agroforesterie), et dans les forêts.

Plus d'infos : http://www.worldagroforestrycentre.org/newsroom/events_and_conferences/2012-10-11/tree-diversity-day-cop11

SYMPOSIUM : Agroforesterie cacao, durabilité et environnement du 21/10/2012 au 22/10/2012 - Yaoundé, Cameroun

Organisé par Inforesta avec notamment le soutien du Cirad dans le cadre de la 17e conférence internationale de la recherche cacaoyère (ICRC) organisée par l'alliance des pays producteurs de cacao (Copal).

Plus d'infos : http://www.catie.ac.cr/Comunicacion/1/inaforesta_presentacion_ing/inaforesta_presentacion_ing.asp?CodIdioma=ESP

Symposium International sur la chaîne de valeur des produits forestiers: Partager des innovations qui fonctionnent pour les petits exploitants du 26-28 Novembre à Yaoundé, Cameroun

Le World Agroforestry Centre/West and Central Africa Programme et ses partenaires organisent un Symposium International sur "la chaîne de valeurs des produits arboricoles en Afrique: partage des innovations qui marchent pour les petits agriculteurs ».

La conférence sera un forum pour les groupes de petits agriculteurs pour apprendre, partager des expériences et des innovations tendances émergentes relatives à la production, la transformation et commercialisation des produits forestiers par les petits agriculteurs.

Plus d'infos : http://www.worldagroforestrycentre.org/newsroom/events_and_conferences/2012-11-26/international-symposium-%E2%80%98tree-product-value-chains-africa

Arbréculture

Bulletin bimestriel d'information sur les pratiques agroforestières

Ce bulletin est publié dans le cadre du programme Africa Regreening Initiative (ARI)
avec l'appui financier du FIDA et du CIS VU



***Vous souhaitez partager une expérience, un point de vue,
un événement sur l'agroforesterie, ce bulletin est le vôtre.***

Envoyez vos contributions à:

Mamadou Fall : mfall@iedafrique.org, Souleymane Cissé : cissesouleye@iedafrique.org

Les propos et opinions exprimés dans ce bulletin n'engagent que les auteurs de la publication



Contacts

IED Afrique 24, Sacré Coeur 3, BP 5579 Dakar Fann - SENEGAL
Téléphone : (221) 33 867 10 58 - Télécopie : (221) 33 867 10 59
Courriel : contact@iedafrique.org - Site web : www.iedafrique.org